

# TRAITÉ DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL

Pr Michel Maldague

## TOME I

### DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RÉGIONS TROPICALES Approche systémique - Notions - Concepts - Méthodes

#### Fascicule I - 5

#### *Aspects de la démographie mondiale et ses implications dans le développement*

#### Place du chapitre

Les aspects démographiques constituent une dimension fondamentale du développement. Satisfaire les besoins essentiels de la population est une tâche considérable dont l'ampleur est fonction du nombre de personnes concernées ( $N_p$ ). Il en est de même des flux d'intrants ( $F_i$ ; matière et énergie) et des flux de déchets ( $F_d$ ) dont l'importance dépend notamment du nombre de consommateurs, c'est-à-dire du nombre de personnes impliquées.

Nous consacrons ce fascicule à l'examen de la question démographique en mettant l'accent sur les actions stratégiques à mettre en œuvre pour dégager une piste de solution (fig. 5 - 2) en ce qui concerne l'accroissement de la population dans les pays en développement. Il faut aussi se rappeler que la démographie est un processus qui possède un énorme volant d'inertie ; une décision, prise dans ce domaine, aujourd'hui, pourra ne donner des résultats que dans plusieurs décennies. Si l'on se réfère au *Tableau synoptique* (voir Introduction), on voit que les aspects démographiques constituent un des trois chapitres qui forment les éléments du **contexte** dans lequel se poursuit le développement. Les deux autres composantes de ce contexte sont : les crises des stratégie du développement (fasc. I - 8) et les implications du concept de développement durable (fasc. I - 11).

---

#### Table des matières

Introduction, 5 - 3

1. Données de la démographie mondiale, 5 - 3

1.1 Croissance de la population mondiale, 5 - 3

1.1.1 Évolution historique, 5 - 3

1.1.2 Données de la Conférence du Caire (1994) et perspectives, 5 - 4

1.2 Taux d'accroissement de la population, 5 - 4

*Tableau 5 - 1. Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement de la population, 5 - 5*

*Tableau 5 - 2. Espérance de vie à la naissance, taux de mortalité infantile, taux de*

*mortalité des enfants de moins de 5 ans et taux de mortalité maternelle, 5 - 5*

- 1.3 Taux de fécondité, 5 - 6
- 1.4 Taux d'accroissement naturel, 5 - 6
  
2. État d'esprit face à la croissance démographique, 5 - 6
  - 2.1 Conférence de Bucarest (1974), 5 - 6
  - 2.2 Conférence de Mexico (1984), 5 - 6
  - 2.3 Conférence du Caire (1994), 5 - 7
  - 2.4 Approche intégrée, 5 - 7
  
3. Distorsion entre le Nord et le Sud, 5 - 7
  - 3.1 Répartition de la population entre pays industriels et pays en développement, 5 - 7  
*Tableau 5 - 3. Évolution de la population en fonction des continents, 5 - 8*
  - 3.2 Répartition du revenu planétaire et accès aux services, 5 - 8
  
4. Mortalité infantile dans les pays en développement, 5 - 8
  
5. L'explosion démographique africaine, 5 - 9
  
6. Démographie humaine et pression sur les ressources, 5 - 10
  
7. Implications et conséquences en regard du développement, 5 - 11
  - 7.1 Exode rural, 5 - 11  
*Fig. 5 - 1. Effets de la pression démographique sur l'utilisation des ressources naturelles, 5 - 11*
  - 7.2 Insécurité, 5 - 11
  - 7.3 Mouvements migratoires (migrations internationales), 5 - 11
  - 7.4 Amenuisement des capacités de la biosphère, 5 - 12
  
8. Vers une solution intégrée du problème démographique, 5 - 12  
*Fig. 5 - 2. Stratégie intégrée de lutte contre l'accroissement démographique, 5 - 13*
  - Approche systémique, 5 - 14
  
9. Quelques définitions, 5 - 14 •

Fascicule 5

**ASPECTS DE LA DÉMOGRAPHIE MONDIALE ET SES  
IMPLICATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT**

**Introduction**

1. Les aspects démographiques constituent une dimension fondamentale du développement. Satisfaire les besoins essentiels de la population est une tâche considérable dont l'ampleur est fonction du nombre de personnes concernées ( $N_p$ ). Il en est de même des flux d'intrants ( $F_i$ , matière et énergie) et des flux de déchets ( $F_d$ ) dont l'importance dépend du nombre de consommateurs, c'est-à-dire du nombre de personnes impliquées. Nous consacrons ce chapitre à l'examen de la question démographique en mettant l'accent sur les actions stratégiques à mettre en œuvre pour dégager une piste de solution (fig. 5 - 2). Il faut aussi se rappeler que la démographie est un processus qui possède un énorme volant d'inertie ; une décision, prise dans ce domaine, aujourd'hui, pourra ne donner des résultats que dans plusieurs décennies.

**1. Données de la démographie mondiale**

**1.1 Croissance de la population mondiale**

**1.1.1 Évolution historique**

2. La population mondiale s'est accrue de façon presque régulière et de façon extrêmement lente, entre la révolution néolithique (il y a environ 10.000 à 12.000 ans) et la deuxième révolution industrielle (vers 1750). Durant cette période, le chiffre de la population mondiale doublait en moyenne tous les 1.600 ou 1.700 ans.

- Vers l'an zéro de notre ère, l'on comptait environ 250 à 300 millions d'individus, et environ 600 millions, vers 1650.

3. Une brusque mutation s'est produite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de la deuxième révolution industrielle et de ses répercussions scientifiques et sociales (progrès de la médecine et de l'hygiène) qui ont eu pour effet de contrôler progressivement la mortalité, en Europe, d'abord, et, plus tard, dans le reste du monde ; la situation sanitaire reste, cependant, très inégale entre les pays.

- La population est passée de 760 à 1.600 millions, entre 1750 et 1900 [pratiquement un doublement en 150 ans].

- Il n'aura fallu que 65 ans pour que ce chiffre soit à nouveau multiplié par deux : 1.600 millions, en 1900, et 3.200 millions, en 1965.

- Le dernier doublement n'aura nécessité que 40 ans : 3 milliards, en 1960 ; 6 milliards, en 2.000.

### 1.1.2 Données de la Conférence du Caire (1994) et perspectives

4. Suivant les données de cette Conférence (1), la population mondiale est passée de 2 à 3 milliards en 40 ans ; de 3 à 4 milliards en 15 ans ; de 4 à 5 en 12 ans. Elle était de 2,5 milliards, en 1950 ; de 3 milliards en 1960 ; de 5,5 milliards, en 1994 et elle atteint aujourd'hui (chiffre de 1999) 5,862 milliards (2). Elle a dépassé les 6 milliards, en 2000. Le PNUD prévoit 7,048 milliards, en 2015 (3).

• Les perspectives à moyen terme sont (4) : 8,5 milliards, en 2025 ; 10 milliards, en 2050 ; et 12 milliards, vers 2100-2150.

5. Suivant Parviz Khalatbari, la population mondiale sera de 6,3 milliards en l'an 2000 et de 8,5 milliards en 2025 (5). Les chiffres de la Conférence du Caire donnent 6 milliards, en 2000, et ont été vérifiés dans les faits.

6. Quelles que soient les stratégies que l'on adoptera, elles n'empêcheront pas la population mondiale de continuer à augmenter sur sa lancée pour dépasser sans doute les 10 milliards dans un siècle. De fait, on s'attend à ce que la croissance démographique se poursuive jusqu'en 2100. À ce moment, estiment les Nations Unies, 9,1 des 10,5 milliards d'habitants de la Planète vivront en Afrique, en Asie ou en Amérique latine (6).

### 1.2 Taux d'accroissement de la population

7. Le taux annuel de variation (en %) de la population mondiale a évolué comme suit, de 1950 à 1985 :

- 1950-1955	1,84
- 1955-1960	1,86
- 1960-1965	1,96
- 1965-1970	2,06
- 1970-1975	2,03
- 1975-1980	1,77
- 1980-1985	1,67
- entre 1950 et 1990	1,74 %
- entre 2020 et 2025	1,02 % (7)

8. Pour la période allant de 1975 à 1999, le taux de croissance démographique annuel était de 1,6 % ; pour la période 1999 à 2015, le PNUD prévoit 1,2 % (8).

Les taux de natalité, de mortalité et d'accroissement de la population, pour les pays en développement, moins la Chine, et pour les périodes allant de 1950-1955 à 1980-1985 sont donnés au tableau 5 - 1.

---

(1) La Conférence du Caire s'est tenue du 5 au 13 septembre 1994 ; 10 ans après Mexico et 20 ans après Bucarest ; 182 pays y étaient représentés.

(2) *Rapport mondial sur le développement humain 2001*, tableau 5, tendances démographiques. PNUD, 2001.

(3) *Ibid.*

(4) Edouard Bonnefous, La surpopulation et la Conférence du Caire. *Revue des deux Mondes*, nov. 1994, pp. 70-80.

(5) Parviz Khalatbari, *op.cit.*, p. 8.

(6) Claire Brisset, *op. cit.*

(7) Les deux derniers chiffres viennent de Parviz Khalatbari, *op. cit.*

(8) *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 2001, tabl. 5, p. 157.

**Tableau 5 - 1. Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement de la population**  
(pays en développement moins la Chine)

	Natalité	Mortalité	Accroissement
1950-1955	44,4	24,4	20,0
1955-1960	45,3	22,2	23,1
1960-1965	44,6	19,7	24,9
1965-1970	42,7	17,5	25,2
1970-1975	40,8	15,8	25,0
1975-1980	38,1	13,6	24,5
1980-1985	36,5	12,8	23,7

9. Le tableau 5 - 2 donne l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et le taux de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes, pour les pays les moins avancés et pour l'Afrique subsaharienne. À titre de comparaison, se trouvent également les mêmes données pour les pays ayant un indice de développement élevé. La comparaison montre clairement le grand retard des pays de l'Afrique subsaharienne (9).

**Tableau 5 - 2. Espérance de vie à la naissance, taux de mortalité infantile, taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et taux de mortalité maternelle**

	Espérance de vie à la naissance		Taux de mortalité infantile (*)		Taux de mort. enfants 0-5 ans		Taux officiel mort. matern. (**)
	1970-1975	1995-2000	1970	1999	1970	1999	1980-1999
<i>Pays en développement</i>							
- pays les moins avancés	44,2	51,3	149	100	243	159	-
- Afrique subsaharienne	45,3	48,8	138	107	226	172	-
<i>Pays : dév. hum. élevé</i>	71,3	77,0	25	7	32	8	-
<i>Monde</i>	59,9	66,4	96	56	147	80	-
<i>Quelques pays :</i>							
- Madagascar (135)	44,9	51,6	184	95	285	156	490
- Mauritanie (139)	43,5	50,5	150	120	250	183	550
- Congo, Rép. dém. du (142)	46,0	50,5	147	128	245	207	-
- Côte d'Ivoire (144)	45,4	47,7	158	102	239	171	600
- Guinée (150)	37,3	46,5	197	115	345	181	670
- Rép. centrafricaine (154)	43,0	44,3	149	113	248	172	1.100
- Burundi (160)	44,0	40,6	135	106	228	176	-
- Niger (161)	38,2	44,2	197	162	330	275	590

Source. Rapp. mond. dév. hum. PNUD, 2001, tabl. 8.

(\*) Mortalité de 0 à 1 an, pour 1000 naissances vivantes.

(\*\*) Mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes. En Norvège (IDH, 1) : 6 ; en Grèce (IDH, 23) : 1.

(9) Cf. M. Maldague, TGET, tome I, voir le fascicule 18, consacré à « l'éradication de la pauvreté ».

### **1.3 Taux de fécondité**

10. Pour l'ensemble des pays en développement, à la fin des années 1970, le nombre moyen d'enfants par femme était tombé à 4,7, soit quelque 20 % de moins qu'au cours des années 1960 (où il était de 6). Il est actuellement (Le Caire, 1994) de 3,7. Les démographes estiment que cette évolution repose bien davantage sur le développement d'un état d'esprit que sur la diffusion même des techniques contraceptives ; cet état d'esprit se traduit par l'image des dimensions optimales de la famille, vue par les intéressés, et ses dimensions régressent nettement. Cette attitude rend acceptables aujourd'hui certains procédés contraceptifs modernes.

### **1.4 Taux d'accroissement naturel**

11. Le taux de natalité est de 27 % pour un taux de mortalité de 10 %, ce qui signifie que le taux d'accroissement naturel est actuellement de 1,7 %, contre 2 % en 1965 (Le Caire, 1994). La décélération est ainsi confirmée.

## **2. État d'esprit face à la croissance démographique**

12. Trois Conférences des Nations Unies sur la population se sont succédées, de dix en dix ans : Belgrade, 1974 ; Mexico, 1984 ; Le Caire, 1994.

Elles ont mis en évidence de grandes divergences de vue en ce qui concerne la problématique démographique. Avec le recul, on observe cependant que les approches, en regard de l'accroissement de la population des pays en développement, ont montré une nette évolution.

### **2.1 Conférence de Bucarest**

13. Lors de la Conférence de Bucarest (1974), la priorité avait été mise, notamment par les pays du Nord, sur les politiques de limitation de la fécondité. Celles-ci devaient précéder les efforts à consacrer au développement. Suivant ce point de vue, la priorité devait aller à la limitation des naissances ; après cela, seulement, on pourrait mettre l'accent sur le développement.

Comme on aurait pu s'y attendre, cette attitude du Nord avait été mal accueillie par les pays du Sud, suivant lesquels la limitation des naissances était considérée comme une « arme » des pays riches contre les pays pauvres.

### **2.2 Conférence de Mexico**

14. À Mexico (1984), en revanche, dix ans plus tard, c'est l'approche du développement qui est favorisée par le Nord. On admet que le développement peut avoir pour effet d'entraîner un ralentissement du taux de croissance démographique. En outre, les démographes ont constaté qu'à Mexico (1984) existait, cette fois, dans les pays du Sud, un nouvel état d'esprit qui se manifestait par l'adoption de certaines politiques d'espacement des naissances dans le but de ralentir la croissance de la population.

### **2.3 Conférence du Caire**

15. À la Conférence du Caire (1994), comme cela avait été le cas à Mexico, semblait exister un large consensus entre les gouvernements sur la nécessité de prendre des mesures de limitation des naissances.

## 2.4 Approche intégrée

16. Si l'on veut réduire le taux de natalité, il faut, en réalité, intégrer les deux approches : celle du développement et celle de la planification familiale. On ne peut plus contester le lien étroit qu'il y a entre le taux d'alphabétisation des femmes et le taux de fécondité. À cet égard, la Banque mondiale (1992) a insisté sur l'importance qu'il y a à promouvoir l'éducation des *filles* (10). C'est parmi les femmes, en effet, que l'analphabétisme est le plus important : sur un milliard d'analphabètes, on compte 600 millions de femmes; et, dans les pays pauvres, on comptait en 1994, 46,3 % de femmes analphabètes pour 25,5 % des hommes (11).

## 3. Distorsion entre le Nord et le Sud

### 3.1 Répartition de la population entre pays industriels et pays en développement

17. Fin 1984, la population se répartissait comme suit :

- Pays développés	1,170 milliard
- Chine	1,060 milliard
- Pays en développement	2,596 milliards
- Total	4,826 milliards

18. L'évolution de la population (12), suivant les continents, est donnée au tableau 5 - 3.

L'Europe est le continent qui connaîtrait le plus fort recul.

Au contraire, l'Afrique accuserait un accroissement de 135 %.

19. Les pays industriels formaient, en 1950, quelque 30 % du total. Ils n'en représenteront plus que 20 % vers l'an 2000, et 17 % vers 2025 (13).

Cette évolution s'explique par le fait que les pays pauvres voient leur population poursuivre leur croissance, alors qu'ils ont déjà du mal à la faire vivre décemment, tandis que dans les pays nantis, les enfants, tous assurés de vivre, se font rares, et la population vieillit.

20. L'explosion démographique est ainsi limitée aux pays en développement ou aux pays pauvres ; de 1985 à 1990, ces pays contribuaient à hauteur de 93 % par an à l'augmentation de la population mondiale (14).

---

(10) En décembre 2004, nous avons observé, à Kinshasa, une importante publicité, à l'aide d'affiches, placées le long des grandes artères, en faveur de l'éducation pour tous les enfants : filles comme garçons.

(11) Bonnefous, *op. cit.*, p. 78.

(12) Bonnefous, *op. cit.*, p. 73.

(13) Guy Herzlich, La population mondiale. *Le Monde, dossiers et documents, op. cit.* Suivant Parviz Khalatbari, *op. cit.*, 16 % en l'an 2025.

(14) Parviz Khalatbari, *op. cit.*

**Tableau 5 - 3. Évolution de la population suivant les continents**  
(en millions)

	1994	2025	Variation
Europe	542	512	- 6 %
ex-URSS	285	352	+ 4,1 %
Afrique	681	1.600	+ 135 %
Asie	3.300	5.000	+ 58 %
Amérique du Nord	280	360	+ 4 %
Amérique du Sud	460	700	+ 9 %
Océanie	26	38	+ 0,4 %
<b>Total</b>	<b>5.574</b>	<b>8.562</b>	

### 3.2 Répartition du revenu planétaire et accès aux services

21. Aujourd'hui, 23 % de la population mondiale (les pays industriels) :

- disposent de 84 % du revenu national produit sur la Planète ;
- consomment 85 % de l'énergie ; et
- profitent de 90 % des dépenses investies pour la santé, l'éducation, la science et la technique.

22. Les pays en développement (67 % de la population mondiale) ne disposent que de 16 % de ce revenu. Près de 2 milliards de personnes ne disposent pas d'eau propre ; plus de 1,5 milliard n'ont pas accès aux soins médicaux et 1,1 milliard vivent en dessous du seuil de la pauvreté. « *La maladie, la faim, l'analphabétisme et la pauvreté sont le lot de milliards d'individus dont la seule fonction, dans la division internationale du travail, est de fournir des matières premières aux pays industrialisés, auxquels sont réservés bien-être et prospérité* (15) ».

### 4. Mortalité infantile dans les pays en développement

23. En ce qui concerne l'évolution de la mortalité, on a observé, depuis quelques décennies, une double évolution qui a surpris les démographes :

- 1° Après la seconde Guerre mondiale, la baisse de la mortalité a été très nette par suite de l'exportation massive de nouveaux médicaments et de produits chimiques, comme les antibiotiques, les insecticides et autres produits antiparasitaires. On s'attendait à ce que cette tendance se poursuive.
- 2° Il se fait que le progrès dans ce domaine a stagné « *et que le déclin de la mortalité ne peut plus guère aujourd'hui être obtenu que par des méthodes plus difficiles et plus exigeantes, telles que l'organisation rationnelle des vaccinations, l'amélioration de l'environnement, en particulier de l'approvisionnement en eau, et la mise en œuvre de stratégies nutritionnelles, jointes à une participation active de la population* (16) ». Cette citation ne fait que confirmer la nécessité d'une approche intégrée du développement, comme le prônait d'ailleurs la Déclaration de Alma Ata.

\* *Lutte contre la mortalité infantile*

(15) *Ibid.*

(16) Claire Brisset, *op. cit.*

24. Tant que la mortalité infantile reste à des niveaux très élevés, le réflexe consiste à « stocker » les enfants. Dès qu'elle décline, même dans des conditions socio-économiques difficiles [cas du Sri-Lanka ou du sud de l'Inde], le taux de fertilité baisse. Ceci montre bien l'intérêt qu'il y a à promouvoir les campagnes de vaccination, les stratégies de réhydratation par voie orale et l'allaitement maternel qui sont autant de facteurs qui ont un effet sur l'espacement des naissances.

### 5. L'explosion démographique africaine

25. Les chiffres qui suivent illustrent le phénomène (17) :

- 220 millions en 1950
- 470 millions en 1984
- 681 millions en 1994
- 900 millions à la fin du siècle
- 1.600 millions en 2025

26. Nulle part, le rythme d'accroissement démographique n'atteint aujourd'hui celui du continent africain : l'augmentation annuelle y dépasse les 3 % alors qu'elle est tombée aux environs de 2 % dans nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine. En République Démocratique du Congo, le taux de croissance démographique annuel, pour 1975-1990 était de 3,1 %, et l'on prévoit qu'il sera de 3,2 % pour la période 1999-2015 (18). Il n'est pas rare de rencontrer, en Afrique, des taux bruts de natalité de 50 pour 1000, ce qui est proche de ce que les démographes considèrent comme le maximum physiologique absolu (60 pour 1000). La densité de la population n'est cependant sur le continent — compte tenu de l'immensité de ses déserts — que de 18 habitants/km<sup>2</sup>, contre 87 en Asie du Sud.

27. Suivant Claire Brisset, une telle situation tient à de multiples causes (19) :

- facteur religieux [attitude de l'animisme, de l'islam ou du christianisme] ;
- facteur historique [comportements compensatoires à la suite de la ponction démographique résultant du trafic des esclaves] ;
- facteur lié à la colonisation [prohibition des attitudes antinatalistes] ;
- pressions maladroites, ultérieures, en vue du contrôle des naissances.

Sans doute faut-il incriminer aussi le retard du développement ; on sait que le développement entraîne une réduction du taux d'accroissement démographique.

28. Aujourd'hui, les dirigeants africains ont pris conscience, dans leur majorité, des menaces que la pression démographique fait peser sur leurs équilibres politiques, économiques, écologiques et sociaux. Claire Brisset ajoute : « *Car le rythme actuel de l'expansion démographique risque de faire de l'Afrique, non seulement un continent plongé dans une urbanisation effrénée, ravagé par la désertification, mais aussi et surtout — un phénomène entraînant l'autre — menacé par une sous-industrialisation persistante et une malnutrition massive, grandissante* (20) ».

29. On sait que 23 des 35 pays les plus pauvres du monde — où le revenu par habitant n'atteint pas 500 dollars par an — sont des nations africaines. Plus de 100 enfants sur 1000 y disparaissent avant leur premier anniversaire, une proportion qui n'est atteinte nulle part ailleurs (cf. Tableau 2).

---

(17) Claire Brisset, L'explosion africaine. *Ibid.*, p. 4, et Bonnefous, *op. cit.*, 1994.

(18) *Rapp. mond. sur le dév. humain* PNUD, 2001, tabl. 5

(19) Claire Brisset, *ibid.*

(20) Claire Brisset, *ibid.*

## 6. Démographie humaine et pression sur les ressources

30. La croissance démographique et l'utilisation durable des ressources sont étroitement liées. Depuis un siècle, les populations humaines augmentent à un rythme sans précédent et cette tendance se maintiendra au cours des décennies à venir. Même si le taux de croissance démographique diminue, l'augmentation de la population, en chiffres absolus, restera considérable du fait de la structure de la pyramide des âges de la majeure partie de la population mondiale et de la « *force d'inertie* » démographique qui en résulte. Par voie de conséquence, la pression démographique qui s'exerce directement sur la nature est en constante augmentation.

31. La manière dont la pression démographique affecte les ressources naturelles, dans une région donnée, dépend des cinq variables interactives suivantes (21), celles-ci variant de façon importante selon les politiques locales et le niveau de développement socio-économique de la région :

- 1° le nombre de personnes, en chiffres absolus, utilisant les ressources ;
- 2° les types de pratiques prévalant dans le prélèvement ou la protection des ressources ;
- 3° la résistance de la nature elle-même ;
- 4° le niveau de consommation des ressources de la population locale ;
- 5° le taux d'exportation des ressources naturelles locales.

32. À l'échelle planétaire, le taux de consommation des ressources naturelles et, finalement, celui de leur épuisement, dépend des trois premières variables, combinées à la somme des moyennes de consommation des ressources par habitant de l'ensemble de la population mondiale.

33. L'effet combiné de tous ces éléments se manifestera, au cours des prochaines décennies, dans les interactions population/ressources naturelles suivantes (voir fig. 5 - 1) :

1° augmentation continue de la population mondiale, aboutissant à une forte pression démographique directe, s'exerçant sur la nature et menaçant d'augmenter le taux de diminution de la diversité biologique (22) ;

2° la forte croissance démographique, passée, actuelle et future, des pays les moins avancés contribuera à des mouvements de populations de plus en plus importants, au cours des décennies à venir, augmentant de ce fait la concurrence et les conflits pour se procurer les ressources naturelles ;

3° dans les pays à forte prédominance du secteur agricole, augmentation considérable des utilisations impropres des ressources naturelles, dues à la pauvreté ;

4° accélération de l'urbanisation, entraînant un taux accru d'épuisement des ressources dans les villes et à leur périphérie, et une augmentation de la pression exercée sur les ressources naturelles dans les régions limitrophes ;

5° réduction de la taille de la cellule familiale s'accompagnant d'une forte augmentation de la demande des ressources naturelles par habitant ;

6° différences entre la pyramide des âges des pays industrialisés et des pays en développement, créant un déséquilibre mondial dans l'offre et la demande de ressources naturelles.

---

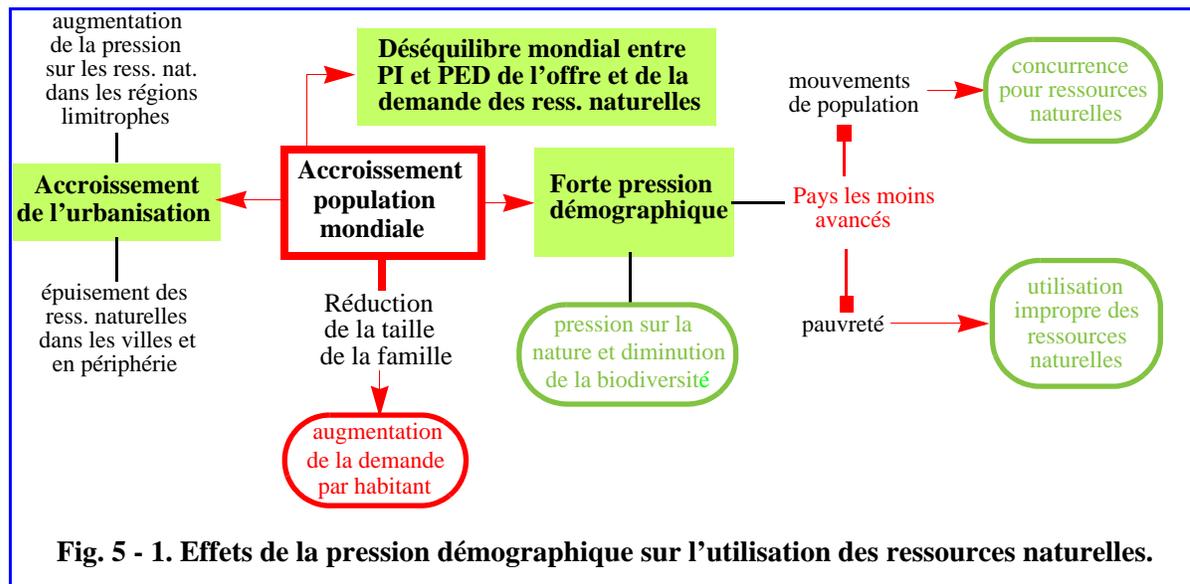
(21) UICN, *Ateliers de l'Assemblée générale*. 18e Session de l'Assemblée générale de l'UICN, 28 novembre - 5 décembre 1990. Perth, Australie, Atelier 2, p. 9.

(22) Voir, au chap. 3, des stratégies de conservation de la biodiversité.

## 7. Implications et conséquences en regard du développement

### 7.1 Exode rural

34. Parmi les problèmes qui dérivent de l'accroissement démographique se trouve l'afflux des ruraux vers les villes. Acculés à la misère, les petits paysans n'ont d'autre option [vu le désintérêt de la recherche agronomique pour le domaine vivrier] que d'utiliser le sol jusqu'à la ruine de sa fertilité (poursuite des méthodes extensives traditionnelles dans un contexte totalement différent) (23). Une fois les conditions de vie devenues particulièrement dures en milieu rural [terres dégradées, érodées, désertifiées], il reste, comme solution ultime, la migration vers les villes qui induit l'exacerbation de l'urbanisation anarchique. La population des villes est passée de 285 millions, en 1950, à 1,5 milliard en 1990. « Cette masse paupérisée est très facilement perméable à la radicalisation et au fanatisme (24) ».



### 7.2 Insécurité

35. La distorsion entre les pays industriels, riches, et les pays en développement, pauvres, constitue des causes d'instabilité et d'insécurité potentielles qui pourraient aller jusqu'à mettre en péril la civilisation actuelle. Le problème ne vient pas seulement de l'accroissement rapide de la population dans les pays en développement, mais bien plutôt du fait que cette population augmente dans un milieu socio-économique, incapable de répondre aux besoins essentiels de ses habitants (alimentation, santé, éducation, emploi, etc.).

### 7.3 Mouvements migratoires (migrations internationales)

36. Une des conséquences des profondes différences entre les niveaux de développement économique des deux blocs — riches et pauvres — réside dans le phénomène d'exode massif (« *push effect* » ; pression à

(23) Cf. Fascicule 3, *Mécanismes de la fertilité des sols tropicaux et rapports avec les pratiques agricoles*.

(24) Parviz Khalatbari, *op.cit.*, p. 9.

quitter le Sud) dans les pays pauvres, et de rejet massif (« *pull effect* » ; rejet, refoulement) dans les pays riches. Le Club de Rome souligne qu' « aucune mesure ne peut stopper efficacement le mouvement d'émigration », et que « ceux qui viendront après nous auront sans doute à faire face à des mouvements migratoires d'une ampleur sans précédent (25) ».

#### 7.4 Amenuisement des capacités de la biosphère

37. Une autre conséquence est l'amenuisement des capacités de la biosphère en ce qui concerne la production et la régénération des ressources naturelles renouvelables ( $K_R$ ) (26). Les terres arables dont disposent, en particulier les pays en développement, sont limitées. Dès à présent, ces pays — bien qu'il s'agisse de pays agricoles — ne sont pas en mesure de se nourrir suffisamment. Cet aspect fera l'objet d'un chapitre ultérieur (27) où l'on cherchera à distinguer les causes apparentes et les causes profondes de cette situation.

### 8. Vers une solution intégrée du problème démographique

38. La figure 5 - 2 illustre les points stratégiques d'une solution intégrée, appliquée au problème de la démographie :

- le volet « *développement* » a pour condition *sine qua non* l'existence d'un environnement biophysique de qualité (voir fig. 1 - 1). C'est de lui que dépendent l'amélioration des conditions de vie de la population, la réduction de la pénibilité des tâches des femmes et l'amélioration nutritionnelle ;
- le volet « *planification des naissances* » vise, notamment grâce à l'adoption de stratégies nutritionnelles adéquates, l'amélioration de la santé des mères et des femmes allaitantes ; il comprend aussi une politique d'espacement des naissances et implique des efforts en ce qui regarde l'hygiène individuelle et collective, et l'assainissement ;
- le volet « *développement* » a pour condition *sine qua non* l'existence d'un environnement biophysique de qualité (voir fig. 1 - 1). C'est de lui que dépendent l'amélioration des conditions de vie de la population, la réduction de la pénibilité des tâches des femmes et l'amélioration nutritionnelle ;
- le volet « *planification des naissances* » vise, notamment grâce à l'adoption de stratégies nutritionnelles adéquates, l'amélioration de la santé des mères et des femmes allaitantes ; il comprend aussi une politique d'espacement des naissances et implique des efforts en ce qui regarde l'hygiène individuelle et collective, et l'assainissement ;
- la stratégie met ensuite l'accent sur « *l'amélioration de l'état de santé* » des nourrissons et des jeunes enfants, par des mesures visant : l'organisation de campagnes de vaccination ; la thérapie de réhydratation orale (TRO) et la lutte contre les maladies tropicales ;
- un quatrième volet porte sur « *l'éducation des filles* » ; on sait que plus une fille a un niveau d'éducation élevé, plus elle veillera à réduire la taille de sa famille.

La mise en œuvre d'une telle stratégie induira *ipso facto* une réduction du taux d'accroissement démographique.

39. Freiner l'exode rural implique une amélioration des conditions de vie dans les campagnes ; cet exode est, en effet, en grande partie le résultat de ce que depuis 1960 les politiques de développement ont toujours favorisé les citadins.

---

(25) *Ibid.*

(26)  $K_R$  : capacité de la biosphère pour la production et la régénération de ressources. Se référer au fascicule 11 : *Implications du concept de développement durable. Approche thermodynamique.*

(27) Cf. M. Maldague, TGET, tome II, fasc. 31 : *Principes de gestion des établissements humains.*

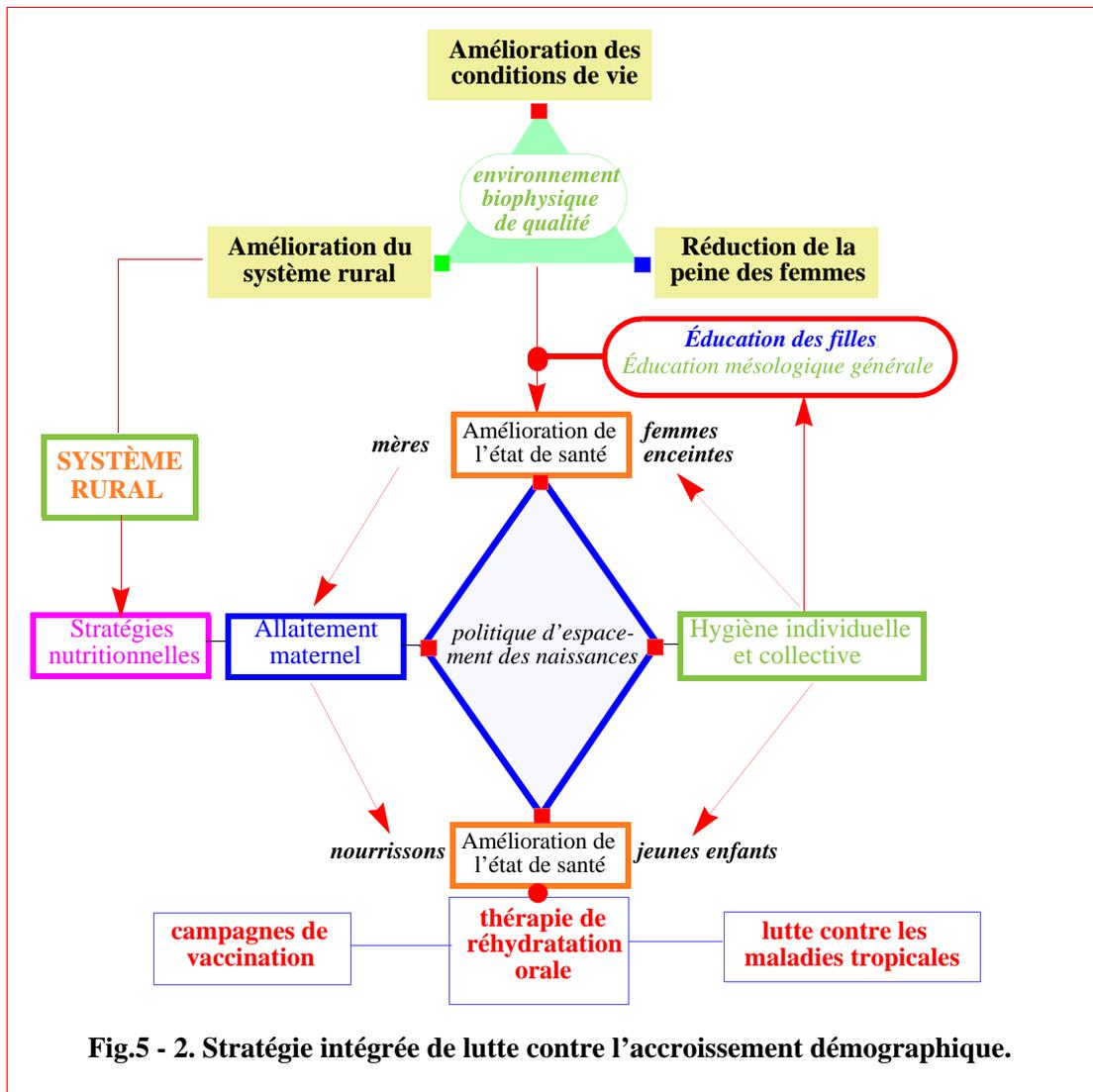


Fig.5 - 2. Stratégie intégrée de lutte contre l'accroissement démographique.

40. De son côté, le contrôle des naissances a un rôle important à jouer. Il ne faut cependant pas voir en lui une panacée. C'est un aspect, parmi d'autres, d'une *stratégie intégrée de développement*. À insister trop sur cet aspect particulier, on pourrait négliger la mise au point d'une stratégie globale et remettre à plus tard la recherche d'une solution correcte qui sera, alors, plus difficile encore à trouver. Il y a lieu de rappeler ici que toute action qui favorise l'amélioration des conditions de vie d'une population a pour effet de réduire le taux de natalité. C'est un faux problème que celui qui consiste à se demander par où il faut commencer :

- par le contrôle des naissances et, ensuite, par des actions de développement ;
- ou par l'adoption d'une stratégie intégrée de développement, suivie de mesures de limitation des naissances.

### Approche systémique

41. Il est clair que c'est l'*approche intégrée* qui permet d'atteindre l'ensemble des résultats recherchés. D'autant que les problèmes se posent à des échelles de temps peu comparables : dans l'immédiat, c'est lutter

contre la pauvreté absolue de milliards d'habitants de la Planète qui constitue l'urgence. Aucune mesure de planification des naissances ne pourrait empêcher la population actuelle — qui dépasse aujourd'hui 6,0 milliards — d'atteindre 8,5 milliards en 2025 et, peut-être 10 à 11 milliards vers 2100. La lutte contre la pauvreté aura *ipso facto* pour effet de déprimer la natalité. Au demeurant, plus de 90 % de la population des PED vit dans des pays où existent des programmes officiels de contrôle des naissances (28), basés sur le recours volontaire aux services de planification familiale et, non, sur des mesures coercitives.

### 9. Quelques définitions

- Taux de natalité : nombre annuel d'enfants pour mille femmes.
- Taux de fécondité : nombre d'enfants par femme dans un pays donné. On considère généralement que ce taux doit être de 2,1 pour assurer le remplacement de la population.
- Taux d'accroissement de la population : pourcentage annuel d'accroissement par million d'habitants ; 1 % représente un accroissement de 10.000 par million d'habitants.
- Taux de dépendance : pourcentage de la population qui ne travaille pas (les moins de 14 ans et les plus de 65 ans). Ce taux était de 51 % pour les pays développés et de 72 % pour les pays en développement (93 % en Afrique).
- Taux de mortalité infantile : proportion des enfants qui meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. •

---

(28) Sheldon J. Segal, *op.cit.*